

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue à huis clos le 16 avril 2020, à 11 h 00 à l'hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

- M. Sylvain Juneau, maire, en conférence téléphonique
- M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, en conférence téléphonique
- M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en conférence téléphonique
- M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, en conférence téléphonique
- M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, en conférence téléphonique
- Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, en conférence téléphonique
- M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, en conférence téléphonique

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

- M^e Caroline Tremblay, directrice générale, en conférence téléphonique
- M^e Daniel Martineau, greffier, en conférence téléphonique

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 11 h 15, le président constate que tous les membres sont présents et déclare que la séance est ouverte.

2020-156

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* permet aux membres du conseil présents à renoncer à l'avis de convocation;

CONSIDÉRANT l'*Arrêté numéro 2020-004* de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 arrête que le conseil de toute municipalité est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE consentir à la tenue de la séance extraordinaire et de renoncer à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité, le président vote

2020-157

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 AVRIL 2020 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec du 17 avril 2020.

2020-158

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 17 AVRIL 2020 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption de la résolution suivante :

DE2020-119 Entente entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec relative à un programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

DE demander à la Ville de Québec de répartir les sommes en proportion de la part de chaque ville au budget d'agglomération;

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre de cette orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2020-159

GREFFE — RÉSILIATION DE CONTRAT — LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE AVEC OPÉRATEUR — APO-2020-004/2

CONSIDÉRANT la résolution 2020-140 du 7 avril 2020 par laquelle la Ville adjugeait le contrat de location d'un balai mécanique avec opérateur pour l'année 2020, appel d'offres n° APO-2020-004/2, à l'entreprise 11073192 Canada inc. Déneigement NA-SA;

CONSIDÉRANT les divers manquements aux engagements contractuels de la part du fournisseur, notamment d'être en défaut d'exécuter le contrat dès la confirmation écrite de l'adjudication du contrat et que l'équipement utilisé ne répond pas au devis et est non performant;

CONSIDÉRANT l'article 2.18.1 du devis d'appel d'offres n° APO-2020-004/2 qui permet la résiliation d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2020 (SUITE)

DE résilier le contrat de location d'un balai mécanique avec opérateur, appel d'offres n° APO-2020-004/2, adjugé à 11073192 Canada inc. Déneigement NA-SA par la résolution 2020-140 du 7 avril 2020;

D'adjuger le contrat de location de balai mécanique avec opérateur pour l'année 2020 au second plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises Trema inc., conformément à la demande publique de soumissions n° 1357617, selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 2 avril 2020 et dont copie est jointe à la présente, soit une somme de 55 200 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-320-10-521;

D'autoriser le directeur des finances-trésoriers, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

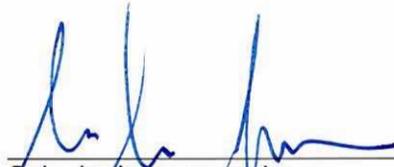
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 11 h 26.



Sylvain Juneau, maire



Daniel Martineau, greffier